

# SECTION FRIBOURGEOISE DU TCS

## 89<sup>ème</sup> Assemblée générale du 19 mai 2017

### Salle des Fêtes, Fribourg

---

#### 1. Ouverture de la séance par le président

M. Eric Collomb, président de la section, ouvre la séance à 17h00 en présence du Comité et de près de 200 membres.

Il salue les invités suivants :

Monsieur le président du Grand Conseil, Bruno Boschung

Monsieur le Commandant de la police cantonale, Philippe Allain

Messieurs les représentants de l'Etat,

Mesdames et Messieurs les membres d'honneur du TCS, Christa Rüttimann, Edgar Schorderet, Pierre Berset et René Roulin

Messieurs les représentants des sections amies,

Les Membres,

Au nom du comité de la section fribourgeoise du TCS, le président souhaite la plus cordiale bienvenue aux personnes présentes à Fribourg.

#### 2. Salutations de l'autorité cantonale

Le président passe la parole au Président du Grand Conseil, M. Bruno Boschung, qui donne quelques informations en matière de mobilité cantonale et d'ordre plus général.

#### 3. Désignation des scrutateurs

Le Président propose la désignation des scrutateurs ; cette dernière est acceptée par l'Assemblée.

#### 4. PV de la 8<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire à Fribourg

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2016, qui s'est déroulée à Salle des Fêtes à Fribourg, a été distribué aux personnes présentes. Il est accepté sans remarque avec remerciements à son auteur.

#### 5. Rapports 2017

Le président a le plaisir de présider une section fribourgeoise qui se porte à merveille. En effet, à l'heure de tirer un bilan de la vie de la section durant l'année écoulée, comme chaque année, il relève qu'il ne peut que mentionner des éléments positifs.

Il commence la rétrospective 2016 par la présentation du nouveau « centre de mobilité » de Granges-Paccot qui en fait la fierté de son comité. Les travaux se sont déroulés de manière optimale. Le devis des coûts de réalisation a été scrupuleusement respecté, le planning des travaux a été maîtrisé et le résultat final tant technique qu'esthétique correspond parfaitement à ce qui avait été défini. Avec ce centre de mobilité flambant neuf, la section dispose maintenant d'un outil de travail performant et moderne offrant un confort optimal tant aux sociétaires qu'au personnel. Afin d'optimiser l'utilisation de ce nouvel outil de travail, une palette de prestations élargies dans le domaine de la formation, de la technique et des loisirs sera développée. L'inauguration du bâtiment ayant lieu le lendemain, il invite les participants de l'AG à venir découvrir ce nouveau site.

Il revient ensuite sur l'agenda politique, notamment sur la votation du nouveau fonds d'infrastructure routières et le trafic d'agglomération, FORTA. Proposé par le Conseil fédéral, les sources de financement et les affectations de ce fonds sont le fruit d'un travail de lobbying de longue haleine réalisé par le TCS. Le résultat obtenu, tant au niveau des 2 chambres du parlement fédéral que de celui qui est sorti des urnes le 12 février dernier, est un succès. En effet, plus de 60% des Suisses ont fait confiance en acceptant ce fonds pour financer les infrastructures routières dé-

sormais ancré dans la Constitution. Ce sont donc 3 milliards par an qui seront affectés à la réalisation des infrastructures routières nécessaires pour relever le défi de la mobilité routière dans notre pays. Ce succès est d'autant plus réjouissant qu'il s'agit de la 5<sup>ème</sup> victoire consécutive pour le TCS. Des preuves ? Automne 2013, le TCS se positionne courageusement contre une augmentation de la vignette à 100.- estimant que les taxes routières sont trop souvent détournées de leur destination première. Le peuple refuse cette augmentation à plus de 60%. Quelques mois plus tard, le FAIF (Financement-Aménagement des Infrastructures Ferroviaires) obtient le soutien politique du TCS qui est persuadé qu'un réseau ferroviaire performant représente un avantage prépondérant. Le FAIF passe facilement la rampe en février 2014.

En février 2016, c'est un nouveau sujet routier qui est soumis au peuple suisse, avec la question du doublement du tunnel routier du Gothard. Le TCS s'engage fortement en soutenant ce projet qui apporte une plus grande sécurité avec la construction de ce 2<sup>e</sup> tube. Les électeurs ont suivi une nouvelle fois en acceptant le projet du Conseil fédéral. Le 5 juin 2016, c'est à nouveau la destination des taxes perçues au nom de la route qui revient devant l'électeur. L'initiative « Vache à lait » voit toutes les taxes perçues au nom de la route dans le fonds routier. Le TCS ne soutient pas cette vision trop dure du financement des routes, et le peuple refuse également cette initiative par 70 % des votants. Vignette autoroutière, FAIF, Gothard, Vache à lait et FORTA, 5 votations, 5 succès. C'est peu dire que d'affirmer que sur les questions de politique nationale touchant la mobilité, le TCS est largement écouté et suivi.

Mais les succès politiques ne suffisent pas, car le TCS se doit de gagner sur d'autres terrains. En effet, l'érosion du nombre de ses membres ces dernières années le contraint à se repositionner dans un marché très concurrentiel. Pour remédier à la baisse du nombre de membres, un nouveau modèle de sociétariat a été élaboré. Les objectifs principaux de ce nouveau sociétariat visent la création des bases favorables au développement du sociétariat, à réduire la dépendance au dépannage, ainsi qu'à renforcer la compétitivité face à la concurrence des assurances, des constructeurs et des importateurs. Le principal changement vise l'introduction d'un sociétariat famille. Le succès obtenu par des grands clubs de mobilité européens qui ont déjà introduit cette couverture famille pousse le TCS à l'optimisme. Chaque membre de la famille est enregistré et reçoit une carte de membre car il s'agit d'établir une connexion durable avec les enfants, et de viser ainsi une identification à long terme avec le TCS. L'introduction de nouvelles couvertures comme la protection mobilité en cas d'intempéries ou la protection mobilité en cas de retard des transports publics, ou encore la nouvelle protection juridique mobilité doivent apporter le succès escompté. Si l'assemblée des délégués du 23 juin prochain à Zürich valide le nouveau ce nouveau modèle, celui-ci sera introduit le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En parlant de positionnement sur le marché, le président revient sur celui de la mobilité électrique sur lequel le TCS porte son attention. En effet, sachant qu'un nombre croissant d'automobilistes choisira la propulsion électrique, le TCS cherche à proposer à ses membres un portefeuille de prestations de service et de produits qu'aucun provider de la mobilité électrique est à même d'offrir.

Avant de conclure, il souhaite également faire honneur à l'amicale des seniors du TCS en leur réservant quelques lignes dans son rapport annuel. Il relève l'engagement du comité de cette amicale présidée par M. Olivier Michaud, ancien directeur de l'office fédéral des routes. Les sorties intéressantes, divertissantes et variées ont connu un franc succès tout au long de l'année. A noter que contrairement à beaucoup de tour-opérateurs traditionnels, les courses de l'amicale des seniors proposent des forfaits tout inclus. Il encourage les invités à prendre connaissance du programme de leurs activités, ce dernier se trouvant sur le site internet ou sur le magazine.

En conclusion, il rappelle le slogan national du TCS qui s'intitule « Toujours à vos côtés ».

Elena Ramos, secrétaire générale, présente le nouveau Centre de Mobilité de Granges-Paccot ; elle rappelle toutes les prestations qui y sont offertes. Elle invite cordialement toutes les personnes présentes à participer à la journée portes ouvertes qui a lieu le lendemain, le samedi 20 mai.

Le président remercie tous les membres du Comité, mais également les présidents de commissions pour l'énorme travail qui a été accompli, dans l'intérêt du TCS, et surtout dans l'intérêt de ses membres.

## **6. Rapport du Trésorier et présentation des comptes 2015**

M. Bernard Michel, trésorier, présente les comptes de la section, qui affichent aux produits CHF 1'284'190.- et aux dépenses CHF 1'265'699.-. Le bénéfice de l'exercice se monte ainsi à CHF 18'491.-.

Au bilan, les actifs s'élèvent à CHF 2'691'989.-, le capital figurant pour CHF 1'054'041.-.

Le Président remercie M. Michel pour son excellent travail.

## **7. Rapport de l'organe de révision**

Au nom des vérificateurs, le président donne lecture du rapport de l'organe de révision Multifiduciaire et propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés.

## **8. Approbation des rapports et des comptes**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables.

## **9. Election statutaire**

Après de nombreuses années passées à œuvrer au sein de la section fribourgeoise du TCS, les 3 membres sortants, MM Bernard Michel, Bruno Egger et Alain Jeanneret sont chaleureusement remerciés par le Président.

Le Président présente les nouveaux membres, à savoir MM Bernhard Schaaf, Jérôme Magnin et Bernard Tinguely. Ces derniers intègrent officiellement le Comité.

## **10. Fixation de la cotisation 2017**

La cotisation 2018 pour les membres fribourgeois sera maintenue à CHF 90.- (CHF 17.- pour la section, CHF 73.- pour le siège central). Le maintien de la cotisation est accepté à l'unanimité.

## **11. Divers**

Le président clôt l'assemblée générale et invite les membres présents à l'apéritif et au repas. Le groupe Yodelweiss accompagne musicalement la suite de la soirée.

Fribourg, le 19 mai 2017

TCS section Fribourg  
Patricia Clerc